

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 02322 Numéro SIREN : 522 598 945 Nom ou dénomination : AB FISH

Ce dépôt a été enregistré le 14/09/2018 sous le numéro de dépôt 15301

10 B 2322

DÉPÔT AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL	
LE	14 SEP. 2018
SOUS LE N°	15301

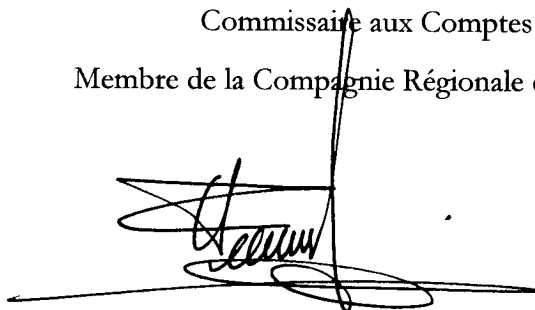
Nantes, le 12 juillet 2018

FIGURA

Géraud FERRANDIER

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Rennes



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/03/2018			31/03/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (1)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	3 000	3 000		
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	6 620	2 403	4 217	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	1 897	1 897		
	Autres immobilisations corporelles	170 853	70 890	99 964	53 786
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	500		500	500
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	21 800		21 800	18 000
	Autres immobilisations financières	5 388		5 388	5 388
	TOTAL (II)	210 058	78 189	131 869	77 674
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				356 979
	Avances et Acomptes versés sur commandes	10 868		10 868	173 271
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 198 782	61 969	2 136 813	988 854
	Autres créances	54 497		54 497	68 522
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	150 888		150 888	127 970
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	18 504		18 504	13 623
	TOTAL (III)	2 433 539	61 969	2 371 570	1 729 219
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		2 643 597	140 158	2 503 439	1 806 892

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

3 800

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/03/2018

31/03/2017

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	100 000	100 000
	RESERVES		
	Réserve légale	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	372 085	334 019
	Résultat de l'exercice	124 567	38 066
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	606 652	482 085
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	986 654	403 164
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	701 631	662 237
	Dettes fiscales et sociales	203 125	257 452
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	3 065	944
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	1 894 475	1 323 797
	Ecart de conversion passif	2 312	1 010
	TOTAL PASSIF	2 503 439	1 806 892
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		124 566,73	38 066,23
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1 836 235	1 240 828
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		903 684	291 005

SAS FIGURA
AUDIT ET CONSEILS

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/03/2018

31/03/2017

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	12 151 264	8 964	12 160 228	11 577 936
	Production vendue (Biens)			SAS FIGURA AUDIT ET CONSEILS	
	Production vendue (Services et Travaux)	2 537			837
	Montant net du chiffre d'affaires	12 153 802	8 964		12 162 766
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				8 231
	Autres produits			3 471	917
Total des produits d'exploitation (1)				12 166 236	11 587 922
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			10 258 547	10 440 319
	Variation de stock			356 979	(123 603)
	Achats de matières et autres approvisionnements			230 137	262 162
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			602 665	524 377
	Impôts, taxes et versements assimilés			21 322	13 555
	Salaires et traitements			289 938	243 095
	Charges sociales du personnel			136 494	105 738
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			37 124	20 426
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations			21 644	17 724	
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			1 899	6 144	
Total des charges d'exploitation (2)				11 956 750	11 509 936
RESULTAT D'EXPLOITATION				209 486	77 986

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/03/2018

31/03/2017

RESULTAT D'EXPLOITATION		209 486	77 986
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	SAS FIGURA AUDIT ET CONSEILS	
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	12 536	8 042
	Total des charges financières	12 536	8 042
RESULTAT FINANCIER		(12 536)	(8 042)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		196 950	69 944
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	20 000	5 000
	Total des produits exceptionnels	20 000	5 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	393 17 490	17 885 3 790
	Total des charges exceptionnelles	17 883	21 674
RESULTAT EXCEPTIONNEL		2 117	(16 674)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		16 117 58 383	15 203
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES		12 186 236 12 061 670	11 592 922 11 554 856
RESULTAT DE L'EXERCICE		124 567	38 066

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

SAS FIGURA
AUDIT ET CONSEILS

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 503 439 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :

- un total produits de **12 186 236 euros**.
- un total charges de **12 061 670 euros**.
- dégage un résultat de **124 567 euros**.

L'exercice considéré :

- débute le **01/04/2017**
- finit le **31/03/2018**
- et a une durée de **12 mois**.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

SAS FIGURA
AUDIT ET CONSEILS

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes ont été établis dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du PCG 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83, ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

a) Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Installations techniques, agencements, installations	5 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
- Mobilier	3 à 5 ans

b) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

c) Créances et dettes en monnaie étrangère

Les créances et dettes en monnaie étrangère ont été évaluées au cours du change du jour au 31 mars 2018. Les écarts de conversion sont comptabilisés soit en gain ou en perte de change.

Si une perte de change est constatée, une provision est comptabilisée.

Au 31 mars 2018, un gain latent de change a été comptabilisé pour un montant de 2.312,34€.

d) Comptes de régularisation

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

SAS FIGURA
AUDIT ET CONSEILS

Les charges constatées d'avance concernent les charges d'exploitation pour 18.503,99€.

e) Rémunération du président

La rémunération des mandataires sociaux ne peut-être indiquée car elle reviendrait à donner une information individuelle.

f) Engagements pris en matière de retraite

Nous avons estimé au vu de l'âge de la société et de celui de ses salariés, que cet engagement n'était pas significatif à la clôture de l'exercice.

AUTRES INFORMATIONS

Des crédits d'impôts ont été comptabilisés sur l'exercice :

- de compétitivité et d'emploi pour 6.117 €
- de mécénat pour 960 €

Il a été comptabilisé dans les comptes au 31 mars 2018 un crédit d'impôt compétitivité emploi d'un montant de 6.117 €, qui a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution du fonds de roulement.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

SAS FIGURA
AUDIT ET CONSEILS

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	3 000					3 000
	Autres			6 620			6 620
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 000		6 620			9 620
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 897					1 897
	Instal., agencement, aménagement divers	1 719					1 719
	Matériel de transport	51 828		88 041		17 500	122 369
	Matériel de bureau, mobilier	36 416		10 349			46 765
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	91 860		98 390		17 500	172 750
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	500					500
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	23 388		7 000		3 200	27 188
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	23 888		7 000		3 200	27 688
TOTAL		118 748		112 010		20 700	210 058

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	3 000		SAS FIGURA AUDIT ET CONSEILS	3 000
	Autres		2 403		2 403
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 000	2 403		5 403
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 897			1 897
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	137	344		480
	Matériel de transport	17 132	24 957	10	42 080
	Matériel de bureau, mobilier	18 909	9 421		28 330
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	38 074	34 722	10	72 787
TOTAL		41 074	37 124	10	78 189

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2018
PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers			SAS FIGURA AUDIT ET CONSEILS	
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	40 325	21 644		61 969
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	40 325	21 644		61 969
	TOTAL GENERAL	40 325	21 644		61 969
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		21 644		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/03/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	21 800	3 800	18 000
	Autres immobilisations financières	5 388		5 388
	Clients douteux ou litigieux	93 882	93 882	
	Autres créances clients	2 104 899	2 104 899	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	50	50	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	20 989	20 989	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	33 458	33 458	
	Charges constatées d'avances	18 504	18 504	
	TOTAL DES CREANCES	2 298 971	2 275 583	23 388
(1) Prêts accordés en cours d'exercice		7 000		
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice		3 200		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/03/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	903 684	903 684		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	82 970	24 730	58 240	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	701 631	701 631		
	Personnel et comptes rattachés	39 487	39 487		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	32 756	32 756		
	Impôts sur les bénéfices	32 635	32 635		
	Taxes sur la valeur ajoutée	86 422	86 422		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	11 825	11 825		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	3 065	3 065		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	1 894 475	1 836 235	58 240	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		29 189			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/03/2018

Total des Charges à payer		190 762
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		121 244
<i>FRS FACTURES NON PARVENUES</i>	<i>121 244</i>	
Dettes fiscales et sociales		66 453
<i>PERSONNEL CONGES PAYES</i>	<i>13 370</i>	SAS FIGURA AUDIT ET CONSEILS
<i>INTERESSEMENT A PAYER</i>	<i>16 117</i>	
<i>PERSONNEL CHARGES A PAYER</i>	<i>10 000</i>	
<i>ORG SOCIAUX CHARGES A PAYER</i>	<i>9 745</i>	
<i>AUTRES CHGES SOCIALES A PAYER</i>	<i>5 396</i>	
<i>AUTRES CHGES FISCALES A PAYER</i>	<i>11 825</i>	
Autres dettes		3 065
<i>CLIENTS AVOIRS A ETABLIR</i>	<i>3 065</i>	

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/03/2018

Total des Produits à recevoir		621
Autres créances <i>RRR ET AVOIRS A OBTENIR</i>	621	621

SAS FIGURA
AUDIT ET CONSEILS

ANNEXE - Elément 6.12

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros		31/03/2018	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION			18 504	
Charges et Produits FINANCIERS			SAS FIGURA AUDIT ET CONSEILS	
Charges et Produits EXCEPTIONNELS				
TOTAL			18 504	

--

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

SAS FIGURA
AUDIT ET CONSEILS

Etat exprimé en euros		31/03/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 000,00	100,0000	100 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		1 000,00	100,0000	100 000,00

--

ANNEXE - Elément 6.17

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros		31/03/2018
Chiffre d'affaires par secteur d'activité		12 162 766
Ventes de marchandises		12 160 228
<i>VENTES MARCHANDISES</i>	<i>11 915 075</i>	SAS FIGURA AUDIT ET CONSEILS
<i>VENTES MARCHANDISES INTRA</i>	<i>132 204</i>	
<i>VENTES MARCHANDISES EXPORT</i>	<i>103 986</i>	
<i>VENTES MARCHANDISES EXO</i>	<i>8 964</i>	
Production vendue Services		2 537
<i>PRODUITS ACTIVITES ANNEXES</i>	<i>2 537</i>	
Chiffre d'affaires par marché géographique		12 162 766
Chiffre d'affaires FRANCE		12 153 802
<i>VENTES MARCHANDISES</i>	<i>11 915 075</i>	
<i>VENTES MARCHANDISES INTRA</i>	<i>132 204</i>	
<i>VENTES MARCHANDISES EXPORT</i>	<i>103 986</i>	
<i>PRODUITS ACTIVITES ANNEXES</i>	<i>2 537</i>	
Chiffre d'affaires EXPORT		8 964
<i>VENTES MARCHANDISES EXO</i>	<i>8 964</i>	

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		31/03/2018	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		2	SAS FIGURA AUDIT ET CONSEILS
	Professions intermédiaires			
	Employés		4	
	Ouvriers			
	TOTAL		6	

--

AB Fish

Société par actions simplifiée

Capital : 100 000 €

Siège social : 5 rue de la Corderie – Centra 375 – 94596 RUNGIS

RCS Créteil : B 522 598 945

EXTRAIT DU TEXTE DES RESOLUTIONS ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 27 JUILLET 2018 A 10H00

Deuxième Résolution

Après avoir constaté que l'exercice présente un bénéfice de 124 567 € l'unique associée décide de se distribuer un dividende d'un montant de 100 000 €, soit un dividende de 100 € par action prélevé sur le bénéfice de l'exercice.

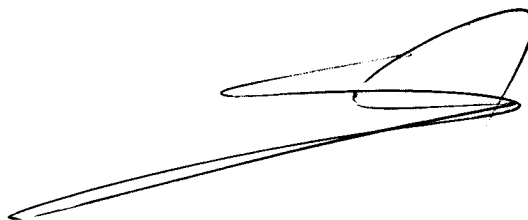
L'unique associée décide d'affecter le solde du bénéfice après prélèvement du dividende, soit 24 567 €, au compte « report à nouveau ».

Conformément aux dispositions légales l'unique associée rappelle les distributions de dividendes intervenues au cours des trois derniers exercices :

Exercices	Distributions globales	Abattements 40 %
Exercice 01.04.14 – 31.03.15	0 €	0 €
Exercice 01.04.15 – 31.03.16	(AG du 19.05.15) 100 000 €	8 000 €
Exercice 01.04.16 – 31.03.17	0 €	0 €
Exercice 01.04.17 – 31.03.18	(AG du 27.06.18) 100 000 €	

Cette résolution mise aux voix, est ...

u
Certifié Conforme 4



AB Fish

Société par actions simplifiée

Capital : 100 000 €

Siège social : 5 rue de la Corderie – Centra 375 – 94596 RUNGIS

RCS Créteil : B 522 598 945

EXTRAIT DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 27 JUILLET 2018 A 10H00

Deuxième Résolution

Après avoir constaté que l'exercice présente un bénéfice de 124 567 € l'unique associée décide de se distribuer un dividende d'un montant de 100 000 €, soit un dividende de 100 € par action prélevé sur le bénéfice de l'exercice.

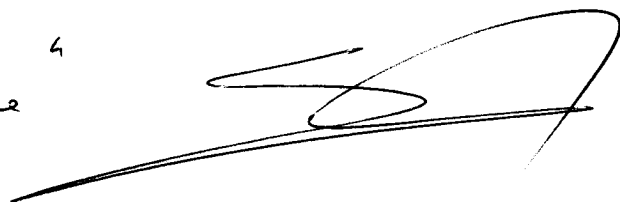
L'unique associée décide d'affecter le solde du bénéfice après prélèvement du dividende, soit 24 567 €, au compte « report à nouveau ».

Conformément aux dispositions légales l'unique associée rappelle les distributions de dividendes intervenues au cours des trois derniers exercices :

Exercices	Distributions globales	Abattements 40 %
Exercice 01.04.14 – 31.03.15	0 €	0 €
Exercice 01.04.15 – 31.03.16	(AG du 19.05.15) 100 000 €	8 000 €
Exercice 01.04.16 – 31.03.17	0 €	0 €
Exercice 01.04.17 – 31.03.18	(AG du 27.06.18) 100 000 €	

Cette résolution est adoptée par l'unique associée.

“ Certifié conforme ”



Reff

« AB FISH »

Société par actions simplifiée

Au capital de 100.000 Euros

Siège social : 5, Rue de la Corderie

Centra 375

94 596 Rungis

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Mars 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Mars 2018

Au Président de la société « AB FISH »

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 29 Septembre 2016, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AB FISH relatifs à l'exercice clos le 31 Mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 02 Juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Avis de contrôle comptabilité » de l'annexe concernant la situation des litiges opposant la société à l'administration fiscale suite aux conclusions des derniers contrôles fiscaux.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués à la valorisation des créances clients à l'actif du bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé,



influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

